

ALLOCUTION D'OUVERTURE

PAR

Francis LECUL

Vice-Président du Conseil Régional

Je vous présente tout d'abord les excuses du Président Walter Amsallem, retenu ce matin à Beauvais, et qui m'a demandé de vous accueillir en son nom.

Je le fais d'autant plus volontiers que c'est un grand honneur pour moi d'ouvrir cette journée qui rassemble tant d'éminentes personnalités pour traiter d'un sujet qui est cher à la majorité d'entre nous : celui de la Région.

Je remercierai tout d'abord Monsieur Philippe Huet, Vice-Président de l'Institut Français des Sciences Administratives, d'avoir bien voulu honorer la Picardie de sa présence ; et je remercie bien sûr le Professeur Jacques Chevallier, Président du C.R.É.R.A.P.P. et Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques et sociales d'Amiens : avec l'aide de ses collègues ici présents, et avec l'appui logistique de la Région, il est en effet le véritable instigateur et organisateur de cette journée.

Je salue aussi la présence parmi nous de nombreuses personnalités régionales.

Je vous rappelle par ailleurs que Monsieur Marcel Deneux, Président de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, Conseiller économique et social, mais qui est avant tout un Picard, nous fait l'amitié de présider les débats de cet après-midi.

Je me réjouis enfin que se côtoient à l'occasion de cette journée les enseignants-chercheurs de l'Université de Picardie et des représentants des services de la Région, au premier rang desquels Monsieur Philippe Melchior, Directeur du Cabinet du Conseil Régional, et qui, lui aussi (soit dit en passant) enseigne à l'Université. Ainsi se manifeste, à propos

du sujet passionnant qu'est la Région, une symbiose intellectuelle féconde entre chercheurs et praticiens.

Je remercie enfin, au nom de tous, la Maison de la Culture d'Amiens de nous accueillir dans ce petit théâtre comme elle l'avait déjà fait l'an passé.

*
**

Comme vous le savez en effet, le débat d'aujourd'hui fait suite à celui qui s'est tenu ici même le 16 avril 1982, date clef puisque c'était le lendemain même du transfert du pouvoir exécutif du Préfet de la Région au Président du Conseil Régional.

Un an et demi se sont écoulés depuis lors, qui ont vu l'émergence d'une nouvelle institution, la Région — émergence extrêmement rapide et riche de conséquences, ce qui n'est après tout pas très fréquent dans l'histoire des institutions françaises. D'où l'intérêt majeur que présente cette journée de réflexion.

Cela étant, mon rôle ce matin n'est évidemment pas de tirer un bilan, fût-il provisoire. Les divers rapporteurs s'y emploieront, chacun dans leur domaine, et le débat sera ouvert.

Je voudrais toutefois, si vous le voulez bien, mettre l'accent sur deux points.

*
**

Le premier point concerne la place de la science administrative, des sciences juridiques et politiques — je serais tenté de dire des sciences humaines en général — dans la recherche. Cette place me paraît extrêmement importante.

Il est vrai que, pour des raisons de développement économique que personne ne conteste, la Région de Picardie insiste par priorité sur les programmes de recherche susceptibles de déboucher sur des percées notamment industrielles : les circonstances l'exigent et les retards dont souffre notre région aussi.

Mais nous aurions tort pour autant de négliger les sciences politiques et administratives, puisqu'elles sont en définitive une réflexion sur nous-mêmes.

C'est pourquoi le Conseil Régional se félicite de l'initiative prise aujourd'hui et y contribue aussi pleinement, d'autant que, je tiens à le souligner, les rapports qui vont vous être présentés ont été longuement préparés et nos travaux seront suivis, comme l'an dernier, d'une publication qui, j'en suis sûr, constituera comme la précédente et dès sa parution, un ouvrage de référence.

*
**

Le second point que je voudrais évoquer touche à l'institution régionale elle-même. Sans empiéter outre mesure sur tout ce qui va être discuté aujourd'hui, permettez tout de même à l'élu régional que je suis, de vous soumettre quelques réflexions.

Un an et demi après le transfert du pouvoir exécutif, comment peut-on caractériser l'institution régionale ? Je retiendrai trois traits, qui à vrai dire se rejoignent.

Tout d'abord la Région consacre l'essentiel de son effort à l'investissement — 89 % du budget 1983, 92 % du projet de budget pour 1984 — ce qui la différencie nettement des autres collectivités territoriales, départements et communes.

Ensuite l'action de la Région est avant tout tournée vers l'avenir, ce qui bien sûr découle de la suprématie des investissements, mais se manifeste aussi par le rôle privilégié que la Région attache tant à la formation (notamment professionnelle) qu'à l'innovation sous toutes ses formes.

Cette mission fondamentale de la Région qui est de préparer l'avenir se traduit évidemment dans le rôle charnière qui lui est dévolu pour la préparation du plan.

En troisième lieu, je serais tenté de caractériser l'institution régionale par le dynamisme de l'équipe qui l'anime, et incarne quotidiennement son action.

Sans un tel dynamisme, c'est évident, la Région n'aurait guère de capacité d'innovation ; mais il est vrai aussi que cela ne va pas sans quelques tensions et qu'aujourd'hui du moins, l'institution régionale m'apparaît encore comme assez peu « administrative » au sens traditionnel du terme. Vous en jugerez vous-mêmes.

**

En bref et pour conclure, je dirai que la Région me semble constituer, à bien des égards, un « laboratoire d'idées » et que c'est précisément pour cette raison qu'il est passionnant d'y participer. C'est pour cette raison aussi que l'institution régionale constitue un objet d'étude exceptionnel, comme nous allons le constater, je n'en doute pas, tout au long de cette journée.

Monsieur le Doyen, je vous passe la parole.